

# BALADES CULTURELLES DANS LA MÉMOIRE

15<sup>e</sup> saison - N° 115 - Dimanche 6 mars 2022

## LE STYLE SECOND EMPIRE À GENÇAY

Un bourg comme Gençay peut s'enorgueillir de posséder encore un beau patrimoine répondant aux critères qui furent ceux du style architectural Second Empire. Certes, les bâtiments identifiés comme en étant issus ont souvent été malmenés au fil des années, mais les restes sont encore très importants et mériteraient un peu d'attention.

Quelles furent les motivations des habitants de Gençay qui se lancèrent dans ces travaux ? Lorsqu'on pense aux transformations architecturales de cette époque, on pense à Paris d'abord avec les travaux considérables du baron Haussmann puis, ensuite, aux grandes villes dans lesquelles se répand cette ferveur urbanistique. C'est à cette époque qu'apparut la célèbre phrase « Quand le bâtiment va, tout va ! » attribuée à Gustave Nadaud, un maçon de la Creuse élu député qui, farouche opposant à l'Empire, fut contraint à l'exil. En fait, la phrase exacte qu'il prononça à l'Assemblée nationale avait été « Vous le savez, à Paris, lorsque le bâtiment va, tout profite de son activité ! ».

Dans les régions de France, les motivations sont les mêmes que celles des édiles parisiens. On rénove, on démolit, on reconstruit, on embellit. A Poitiers, les deux principaux édifices, l'Hôtel de Ville et la Préfecture, sont les témoins de cette époque. Gençay n'échappera pas à ce mouvement. Avec un peu de décalage certes mais le mouvement y est bien présent. La consultation des registres des matrices cadastrales est édifiante à ce sujet. Le centre du bourg, c'est-à-dire la Place du Marché et les rues adjacentes, a presque entièrement été rénové au 19<sup>e</sup> siècle. Construction, reconstruction, transformations après alignement, etc. Le 20<sup>e</sup> siècle ne semble pas avoir connu un phénomène de cette ampleur, hormis des aménagements et la construction, à la place d'anciens immeubles, de la maternité.

### Le style Second Empire ou style Napoléon III

Ce style est né en France, sous le Second Empire sous l'impulsion de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. L'Empereur Napoléon avait la volon-

té d'être entouré d'une cour somptueuse. Il s'investit énormément pour promouvoir le développement de l'industrie française. Mais l'évolution des arts décoratifs doit davantage à l'Impératrice Eugénie qu'à l'Empereur. N'oublions pas que sous son règne auront lieu deux Expositions universelles en 1855 et 1867, imitant l'innovation anglaise en la matière, de celle tenue en 1851. Au 19<sup>e</sup> siècle, la façon standard de faire référence à ce style d'architecture était simplement « français » ou « français moderne ». Plus tard, des auteurs propageront l'appellation de « Second Empire », nom sous lequel il est le plus connu aujourd'hui. Il connaîtra un grand succès populaire auprès de la bourgeoisie française entre les années 1860 jusqu'à la fin du siècle et jusqu'en 1914 avec des rappels architecturaux Post-Haussmanniens dans les constructions.

Le style architectural dominant du Second Empire était l'éclectisme, s'inspirant librement des architectures gréco-romaines en passant par le gothique, le style Renaissance, jusqu'au néo-classicisme.

Ce qui caractérise d'abord le style Second Empire, c'est la forme du toit. Celui-ci est dit à la Mansart ou à toit brisé, et à quatre côtés, constitué d'un terrasson à pente douce et d'un brisis presque vertical. Le brisis est la partie inférieure d'une toiture mansardée. Il est situé sous la ligne de bris et sous le terrasson. La ligne de bris ou ligne de brisis est la ligne de changement de pente. Ce type de toit est né aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles sous l'influence de François Mansart, précurseur de l'art Classique en France. Dans la capitale, les immeubles sont en majorité recouverts de plaques de zinc, ce qui donnera naissance à la profession de couvreur-zingueur. A Gençay, ils sont recouverts de deux types de matériaux. Le terrasson à faible pente de tuiles courbes et les brisis d'ardoises. Le zinc n'est utilisé que pour les

zones nécessitant une parfaite étanchéité. Ce toit est percé de lucarnes, permettant à la mansarde une occupation supplémentaire de l'espace. Les lucarnes sont décorées d'un fronton, décor que l'on retrouve sur tous les immeubles de style Second Empire gencéens. Un seul, le plus imposant, s'en démarque. Un fronton est un ornement d'architecture généralement composé d'un triangle lui-même constitué d'un tympan et d'un cadre mouluré. Le tympan est la surface verticale délimitée par des corniches, une simple et deux rampantes ayant le plus souvent la même mouluration que la corniche sans cimaise, moulure qui constitue le haut de la corniche. Sur les joues ou jouées (côtés) de la lucarne, on rencontre un décor de pierre dit aileron. L'aileron est une console en S renversée qui joue le rôle de contrefort. Cependant, sa fonction semble plutôt esthétique, permettant d'éviter la froideur et la nudité de l'angle droit formé par la verticale de la costière et le plan horizontal où elle aboutit. En ce sens, l'aileron est une sorte d'amortissement.

Par ailleurs, les bâtiments construits à partir de ce style architectural présentent une façade extérieure symétrique, sans doute l'un des éléments le plus représentatif de son esthétisme. Le principe du quadrillage de la surface d'une façade est le tracé de rigueur de toute l'architecture impériale. Construite en pierre de taille, elle forme un seul et même ensemble architectural cohérent. L'horizontalité est soulignée par des corniches et des bandeaux qui filent sur toute la surface, sans interruption alors que la verticalité l'est par des travées dans lesquelles sont percées les ouvertures, les appareillages de pierre de taille des chaînes d'angles et ceux de l'entourage des ouvertures. La technique du moulage se perfectionne et permet la fabrication des balcons en fonte moulée qui contribuent à marquer l'horizontalité.

### Le pan coupé

Le traitement de l'angle est une préoccupation des bâtisseurs, d'où la naissance du pan coupé. Il est une travée biaisée, qui facilite l'écriture verticale lors du passage de façade à façade. Il prolonge sans rupture l'ordonnance d'une façade sur l'autre. Dans les immeubles parisiens, le pan coupé aboutira à la rotonde d'angle.



L'un des deux plus beaux témoignages de l'architecture Second Empire ou Napoléon III à Gençay. La façade de l'immeuble est ordonnée à quatre travées sur deux niveaux. On lit parfaitement le principe du quadrillage des façades. L'entablement est très imposant. Bandeau et corniche courent en conti-

nu sur les deux façades. La date de la construction rend compte de l'évolution de ce style architectural qui, à cette époque, fait que les baies s'espacent à nouveau, laissant de grandes respirations entre elles. Cet immeuble comporte symétriquement plusieurs couplements de baies. L'ornementation s'étant réduite, les murs retrouvent plus de puissance et de monumentalité.

Toit mansardé avec lucarnes encadrées d'ailerons de style plutôt Directoire et surmontées d'un fronton percant le brisis d'ardoises. Le fronton est un triangle composé d'une corniche, de deux corniches rampantes et d'un tympan. Dans le tympan de trois de ces frontons, un cartouche orné contient les inscriptions *A* et en-dessous *1882*. Cette lettre et cette date expriment le nom de la propriétaire Marie Neveux Vve *Arlot*, aubergiste de La Boule d'Or, qui fera édifier sur un ancien bâtiment cet immeuble en 1882. À noter le pan coupé, travée biaisée, qui prolonge sans rupture l'ordonnance d'une façade sur l'autre. La création d'une vitrine pour le commerce a mutilé le rez-de-chaussée. Sur le détail d'une carte postale, il est possible de constater l'ensemble avant sa destruction partielle.

En revanche, il serait possible de se réjouir de sa restauration qui semble avoir conservé sa valeur architecturale si ce n'était la mise en peinture blanche de toutes les superbes pierres de taille.

Maison ordonnée à quatre travées qui avait été réalisée en deux parties, ce qui provoque une rupture



de la symétrie entre les deux travées de droites et les deux de gauche. C'est un ancien bâtiment en partie reconstruit comme le montre le reste des anciennes ouvertures murées malheureusement remises au jour par l'enlèvement de l'enduit. Lors du réaménagement, cette partie entre les lucarnes et les ouvertures en-dessous formait un large bandeau horizontal souligné par un entablement en haut et une corniche dans sa partie basse. Le toit mansardé est constitué d'un terrasson en tuiles courbes et d'un brisis d'ardoises percé de quatre



lucarnes. Chacune d'elles est surmontée d'un fronton largement mouluré, soutenu par deux pilastres décorés d'un chapiteau dans sa partie supérieure. La partie droite est pourvue d'un superbe balcon en pierre surmonté d'une grille en fonte moulée. Au milieu de la grille du balcon, un cartouche inscrit au centre d'une lyre avec les initiales d'un des propriétaires, *AT*: Auguste Teillé qui était ici pharmacien. La famille Teillé, famille de marchands aisés, a longtemps possédé cet immeuble. Le père René Charles et son épouse y demeurèrent; puis les deux frères Téléphore et Auguste lui succédèrent. Il semble que l'origine de ces transformations remonte aux années 1870-1880. A déplorer, après le décrépiage, la pose de torons de câbles vraiment inesthétiques.

Ce beau bâtiment d'angle possède un toit à quatre pans constitué d'un terrasson en tuiles courbes à croupes et un brisis d'ardoises percé de lucarnes au décor qui annonce l'art nouveau.

L'une des façades est ordonnée à trois travées symétriques, l'autre de deux travées incomplètes. Absence d'une lucarne. L'horizontalité est soulignée par un débord de toit avec bandeau dans sa partie haute et un bandeau simple au-dessus du rez-de-chaussée. Comme dans les autres immeubles, ce dernier a été mutilé pour le commerce. L'enduit de façade mériterait un autre traitement ainsi que les ouvertures.

Beaucoup plus modeste, mais avec toutes les caractéristiques du style Second Empire, ce petit immeuble



a été, lui aussi, largement mutilé et pour les mêmes raisons à son rez-de-chaussée. Le toit est constitué d'un terrasson de tuiles courbes et d'un brisis d'ardoises percé d'une lucarne. Celle-ci est surmontée d'un fronton fortement mouluré et possède deux consoles sur ses jouées. L'encadrement en pierre de la lucarne est chanfreiné à l'intérieur mais sur deux-tiers de sa hauteur. La façade est ordonnée à une seule travée. Un bel entablement est orné d'une corniche qui supporte le cheneau alors qu'une corniche supporte la fenêtre de l'étage et souligne ce niveau. Ces deux éléments inscrivent l'horizontalité sans aucune rupture. L'entablement et

les chaînes d'angle sont en pierre. L'encadrement de la fenêtre est en pierre chanfreiné à l'intérieur.

Tout comme les autres immeubles de ce style, le rez-de-chaussée a été bien mutilé. Le toit mansardé est constitué d'un terrasson de tuiles courbes et d'un brisis d'ardoise percé de deux lucarnes. Celles-ci sont ornées chacune d'un fronton. Les encadrements des lucarnes sont de pierre à vives arêtes. La façade est ordonnée à deux travées. Un entablement important est orné d'une imposante corniche qui supporte le cheneau. De larges bandeaux soulignent chaque étage. Les chaînes d'angle et les encadrements de fenêtres sont en pierre de taille.

Certainement le joyau du parc patrimonial de l'architecture Second Empire du bourg de Gençay. Nous ignorons son nom, mais l'architecte de cette maison



démontre qu'il possédait une grande culture architecturale et de solides références. Cet immeuble fut commandé aux bâtisseurs par Téléphore Teillé, ancien maire de Gençay entre 1872 et 1876. Il fut bâti sur une parcelle encore vierge de toute construction. Malheureusement, nous n'avons la vue que sur la façade arrière alors que rien n'apparaît de la façade principale, des annexes construits dans le même style et du petit parc arboré qui complétait l'ensemble. La façade de l'immeuble est ordonnée à quatre travées. Les deux travées centrales, aux fenêtres plus resserrées sont surmontées d'un toit couvert d'ardoises, à quatre pans, très pentu et dépassant de l'ensemble dont le faitage est orné d'une crête de zinc orné et de deux épis de faitage. Il incorpore une lucarne ornée d'un remarquable travail de menuiserie qu'il est possible de rattacher au style néo-gothique cher à Viollet-leDuc, style qui a eu cours durant le début de ce mouvement architectural. Chacune des travées d'aile est surmontée d'un toit à croupe, moins élevé et beaucoup moins pentu que le central. Chacun est percé d'un œil-de-bœuf de fonte moulée très ornementé.

Le quadrillage de la façade est exceptionnel mais est devenu en partie illisible par le fait que les parties de mur se trouvant entre les appareillages de pierre de taille aient été décrépies, mode dévastatrice de l'architecture d'une époque récente. A déplorer encore comme sur d'autres façades, le passage de torons de câbles électriques pour le moins peu esthétiques.

Cette partie du bâtiment renfermant le Centre Culturel et la Bibliothèque répond en tout point au style Second Empire. La façade remaniée s'ordonnait en trois travées avec une annexe de chaque côté. Le toit est percé de trois superbes lucarnes en pierre de taille. Chaque jouée est taillée dans la masse de pierre utilisée pour la réaliser et forme une console massive constituant la base de l'arc en plein cintre couronnant le sommet de chacune des lucarnes. Visiblement, nous devons être en présence d'un chantier qui n'a jamais été terminé.



Petite construction sans prétention mais bel exemple architectural du style Second Empire. Le toit à quatre pans est couvert d'ardoises avec un épi de faîtage à chaque croupe. Deux lucarnes percent la face du toit en façade. Leur encadrement de pierre de taille est simple, couronné par un sommet en arc surbaissé. Bien que dissymétrique, la façade est parfaitement quadrillée et s'ordonne en deux travées légèrement déplacées sur la gauche. L'horizontalité est parfaitement mais sobrement marquée par de simples bandeaux sans corniche. La verticalité



est tout autant avec les chaînes d'angles en pierre de taille ainsi qu'avec les encadrements des portes et des fenêtres, elles aussi se terminant à leur sommet par un arc surbaissé. Les souches de cheminées construites symétriquement sur le toit sont en pierre de taille de belle facture. La conservation de l'enduit de façade permet une parfaite lecture de l'ensemble architectural. On peut regretter quand même la mise en peinture de la pierre naturelle.

A remarquer la clôture intégrée à l'ensemble décoratif et répondant au style Second Empire avec ses piliers de pierre.



Dossier réalisé par **Jean-Jacques CHEVRIER**, atelier ethnographie du Centre Culturel La Marchoise. Mise en pages Fernando COLLA  
**Centre Culturel - La Marchoise**  
Mars 2022

## Autres éléments de notre patrimoine



Autres bâtiments à rajouter à l'ensemble du bourg. Le premier à gauche devra être traité plutôt dans une prochaine étude sur l'Art Décoratif dans le bourg de Gençay. Le Palateau et la Halle sont deux bâtiments qui manqueraient de place dans ces quatre pages. Quant au dernier à droite, il a disparu. Cet édifice conservait le mécanisme de la bascule servant à peser les véhicules à l'abri des intempéries et fut détruit au cours des années 1960. A la fin du style Second Empire apparaissent ces petites constructions de briques au toit couvert d'ardoises, orné d'une crête en zinc, de deux épis de faîtage et décoré d'un lambrequin. Ses petites constructions s'inscrivaient souvent dans les aménagements des parcs et jardins.

## Le Style rocaille :

Nous avons déjà parlé de ces deux beaux ensembles de rocaille ornant les clôtures sur rue de deux propriétés. Ce style de décoration trouve son apogée à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce fut, là encore, à travers cet aspect de l'urbanisme Second Empire d'importantes réalisations. Adolphe Alphand avait été associé au baron Haussmann et nommé directeur de la Voie publique et des Promenades. Voulu par Napoléon III comme une vitrine du savoir-faire français en matière d'espace vert, une riche édification fut celle des Buttes Chaumont créées en 1867 sur le site d'une ancienne carrière à l'occasion de la seconde Exposition universelle. L'ornementation des jardins s'organisait autour de kiosques, de rambardes ou mobilier en ciment armé. La nature était copiée dans ses moindres détails comme le montrent ces deux témoins gençéens. Cette pratique s'étendit ensuite à la plupart des parcs publics et aux jardins privés des maisons bourgeoises. Elle gagnait toute la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et annonçait la naissance de l'Art Nouveau. Ces deux réalisations sont certainement l'œuvre de l'entreprise Lagarde père et fils, maçons et plâtriers.

